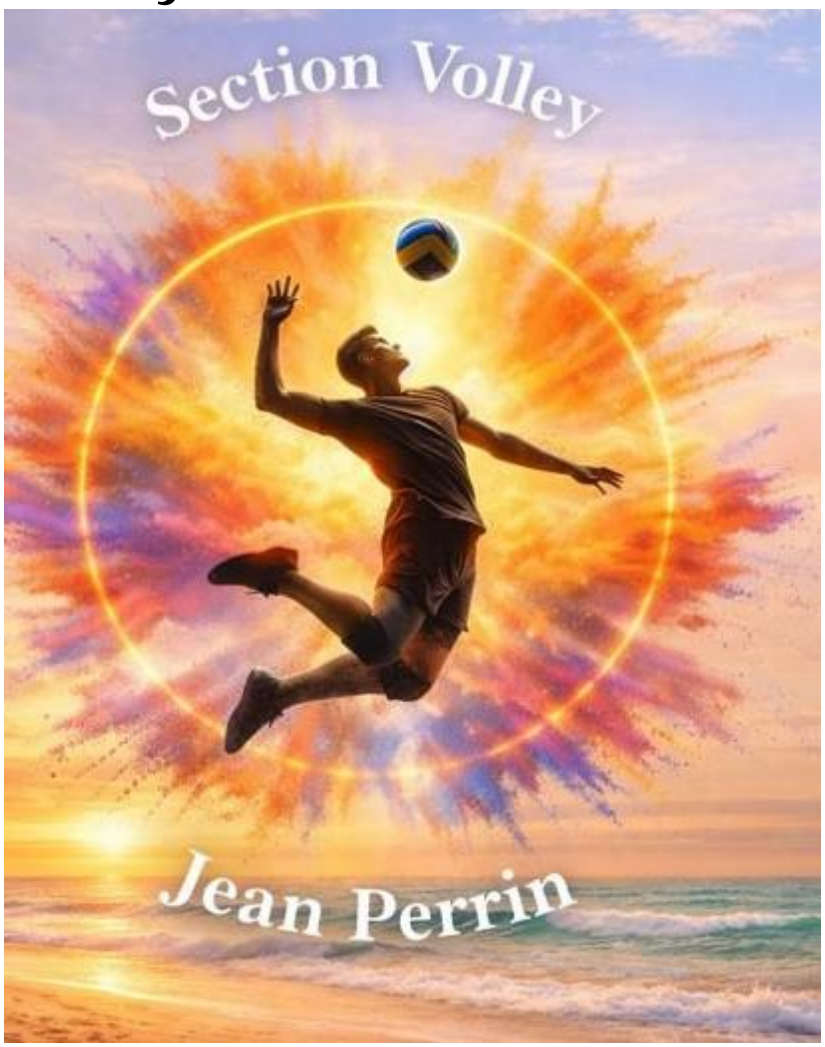
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
VOLLEY-BALL
COLLÈGE JEAN PERRIN - LYON 9ÈME



Dossier de Candidature



OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL :

- Pour la rentrée 2027, accueillir les élèves de la 6ème à la 3ème, filles et garçons, débutants ou ayant déjà une pratique dans ce sport, motivés et aptes, aussi bien sur plan sportif que sur plan scolaire, ceci afin de participer à leur épanouissement et leur intégration sociale à travers un sport : ***le volley-ball.***

- Détecter, former, éduquer et accompagner des jeunes sportifs qui souhaitent pratiquer le volley-ball en compétition, au niveau régional et national.

La scolarité est particulièrement suivie par l'enseignant du collège responsable de la Section Sportive. Ainsi les élèves pourront poursuivre sérieusement leurs études en même temps que leur formation de joueur de volley-ball.

La Section Sportive scolaire permet :

- de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire,
- de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les conséquences et les effets d'un travail suivi et régulier,
- de les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie,
- d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective,
- de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres,
- de participer à leur éducation citoyenne,
- de contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.

La section sportive permet aux enfants de vivre leur passion dans le cadre d'un établissement scolaire où les horaires sont aménagés pour que les entraînements se déroulent dans la journée, en dehors des heures de cours de la classe.

L'élève s'engage à s'inscrire à l'Association Sportive du collège Jean Perrin, à participer aux entrainements et au championnat UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

⇨ Sur le plan scolaire

Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe de collège.

L'équipe pédagogique peut décider de suspendre temporairement les entraînements au profit

de la scolarité (soutien).

D'autre part, elle peut aussi décider à tout moment, pour des raisons scolaires, comportementales ou sportives, d'exclure l'élève de la Section Sportive.

Les horaires et exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.

Le jeune va développer son autonomie, plus particulièrement dans son organisation, pour allier études et sport, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.

L'élève entrant en 6ème ne peut pas postuler à la Section Sportive et à la section internationale britannique.

⇨ Sur le plan sportif

Il s'agit de perfectionner et d'atteindre le meilleur niveau en ce qui concerne :

- le perfectionnement de la technique individuelle,
- la formation et le développement technico-tactique du joueur,
- le développement des qualités physiques du jeune.

⇨ Sur le plan humain

Appartenir à la Section Sportive :

- permet de vivre des moments forts dans la victoire ou la défaite.
- apprend à vivre en collectivité,
- développe le goût de l'effort, la ténacité et l'esprit d'équipe.

C'est une tranche de vie que les autres élèves ne connaîtront pas au collège.



CONDITIONS D'ADMISSION

⇨ **Dans le domaine scolaire**

Sous réserve d'avoir complété le dossier de candidature et fourni les pièces demandées.

⇨ **Dans le domaine sportif**

Satisfaire aux épreuves des tests athlétiques, techniques et de jeux organisés le mercredi 28 avril 2027 au gymnase du collège Jean PERRIN.

⇨ **Sur le plan médical**.

Pouvoir absorber la charge d'entraînement supplémentaire. Ne pas avoir de pathologies contre-indiquant la pratique du sport en compétition. Demander l'avis d'un médecin en cas de doute.

⇨ **Sur le plan comportemental**.

Être capable de concentration, d'abnégation et de respecter les règles de fonctionnement de la section sportive.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Les élèves de la Section Sportive s'entrainent 3 heures par semaine : cette année les entrainements sont le MARDI (15h à 17h) et le jeudi (13h à 14h) au gymnase du collège et du lycée Jean PERRIN et également le mercredi après-midi (12h45 à 14h45) dans le cadre de l'Association Sportive du collège. Sur ce créneau, ils participent aux compétitions UNSS.
- Les entraînements sont assurés par un professeur d'EPS du collège Jean PERRIN.
- Les élèves de la Section Sportive sont regroupé.es dans une classe spécifique par niveau, complétée avec des élèves qui ne font pas partie de la section.
- Ils suivent normalement les cours d'EPS.
- Ils sont *obligatoirement* inscrits à l'Association Sportive du collège.

Modalité dépôt candidature – Section sportive Volley-Ball

Dépôt du dossier

Le dossier doit être rendu **en main propre** au secrétariat du collège Jean Perrin ou à envoyer par voie postale ou mail au **secretariat-eleves.0692698h@ac-lyon.fr**, **au plus tard le 19 avril 2027**

Tout dossier déposé dans la boîte aux lettres du collège sera refusé.

Pièces à joindre

- Fiche de renseignements dûment remplie et signée
- Fiche pédagogique complétée
- Fiche sportive complétée
- Photocopie du livret de famille : pages des responsables légaux et du candidat
- Photocopie des bulletins des 1er et 2ème trimestres de l'année 2026-2027

Les tests ont lieu le mercredi 28 avril 2027 de 13 h à 14 h au gymnase du collège Jean Perrin. Merci de se présenter à l'accueil.

Résultats, affectation et démarches

Les résultats des sélections seront transmis aux familles par mail.

ATTENTION : ces résultats ne sont qu'indicatifs. Ils sont transmis à la Direction académique du Rhône, qui a seule compétence pour affecter les élèves.

Les démarches pour inscrire les enfants retenus au collège Jean Perrin sont précisées dans le courrier qui leur sera envoyé.

Collège Jean Perrin

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

SECTIONS SPORTIVES VOLLEY

1. L'ÉLÈVE

Nom : …… Prénom : ……

Sexe : …… Né(e) le : ……

Âge : …….. Lieu de naissance :……

Nationalité :……

École ou collège d'origine : …… Classe actuelle :……

Adresse de l'école ou du collège : ……

Langue Vivante 1 : ……

Langue Vivante 2 : ……

2. RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX) DE L'ÉLÈVE

Responsable légal 1 ☐Père ☐Mère ☐Autre

Nom :…… Prénom : ……

Profession : ……

Adresse complète : ……

Téléphone :…… Mail :……

Responsable légal 2 ☐Père ☐Mère ☐Autre

Nom : …… Prénom : ……

Profession : ……

Adresse complète : ……

Téléphone :…… Mail : ……

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS CONCERNANT LA PRATIQUE « VOLLEY » DU JEUNE

Club dans lequel est licencié le candidat cette année :

Niveau dans lequel le candidat évolue cette année : ☐départemental ☐régional

3. PARCOURS SPORTIF ACTUEL ET ANTÉRIEUR

Saison	Nombre d'entrainements par semaine	Nombre de jours de stage	Résultats obtenus

Signature des responsables légaux (date et signature) :

Avis de l'enseignant :

☐ Retenu(e) ☐ Liste d'attente ☐ Refusé(e)

Motivation de la décision :

FICHE PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

A compléter par le Professeur des Ecoles ou Professeur Principal

NOM : Prénom :

Date de naissance : ……... / ……... / ……..……..…..

Classe actuellement fréquentée : □ CM2 □ 6ème □ 5ème □ 4ème

APPRECIATION DU PROFESSEUR DES ECOLES OU DU PROFESSEUR PRINCIPAL				
COMPORTEMENT	Très Bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au groupe				
TRAVAIL SCOLAIRE	Très Bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Capacité d'attention				
Concentration dans le travail				
Rythme de travail				
Mémorisation				
Goût de l'effort				
Intérêt pour le travail scolaire				
Implication dans le travail personnel				
Capacité d'organisation				
Persévérance				
Rythme de progrès				
Combativité				

Observations éventuelles :

Nom et signature du Professeur des Ecoles ou du Professeur Principal

Avis motivé du Chef d'Etablissement :

Signature et cachet de l'établissement d'origine

FICHE SPORTIVE

A compléter par l'entraineur du club et/ou le professeur d'EPS

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ……... / ……. / ……..…..…..

Classe actuellement fréquentée : □ CM2 □ 6ème □5ème □4ème

Club d'origine : .....
(si le candidat est ou a été inscrit dans un club)

APPRECIATION DE L'ENTRAINEUR DU CLUB				
COMPORTEMENT	Très Bien	Bien	Moyen	Insuff.
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au groupe				
APTITUDE A L'ENTRAINEMENT ET EN COMPETITION	Très Bien	Bien	Moyen	Insuff.
Capacité d'attention				
Respect des consignes				
Mémorisation				
Implication dans les exercices				
Qualité physique				
Rapidité				
Dextérité				
Coordination				
Rythme de travail				
Goût de l'effort				
Combativité				
Persévérance				
Analyse de son activité				
Progrès sur la saison écoulée				

APPRECIATION DU PROFESSEUR D'EPS				
COMPORTEMENT	Très Bien	Bien	Moyen	Insuff.
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au groupe				
TRAVAIL SCOLAIRE	Très Bien	Bien	Moyen	Insuff.
Capacité d'attention				
Concentration dans le travail				
Rythme de travail				
Mémorisation				
Goût de l'effort				
Intérêt pour le travail scolaire				
Implication dans le travail personnel				
Capacité d'organisation				
Persévérance				
Rythme de progrès				
Rapidité				
Combativité				

Nom de l'entraineur du club

.....

Nom du professeur d'EPS

.....